

# RECRUTEMENT

POSTE : DIRECTEUR(RICE) GENERAL(E) ADJOINT(E)

LIEU : SIEGE NATIONAL - PARIS

---

## Le poste devra être pourvu au 02/11/2020.

Poste vacant : Directeur(rice) Général(e) Adjoint(e) de l'ANFH dont le siège national est situé au 265 rue de Charenton – 75012 PARIS.

Ce poste est ouvert :

- ▶ Par voie de détachement aux personnels de direction titulaires de la Fonction Publique
- ▶ Aux agents contractuels de la fonction publique de catégorie A
- ▶ Aux Délégués et Responsables de Service de l'ANFH
- ▶ Aux cadres du secteur privé ayant une expérience dans le domaine de la formation professionnelle et du développement des compétences

Le/La Directeur(rice) Général(e) Adjoint(e), placé(e) sous l'autorité du Directeur Général de l'ANFH, a pour mission d'animer et piloter les activités du siège et des délégations territoriales et régionales. Il/Elle met en œuvre, avec le Directeur Général, les orientations stratégiques déterminées par les instances, dont il coordonne l'organisation

Le/La Directeur(rice) Général(e) Adjoint(e) a un rôle :

- ▶ de participation à l'élaboration des objectifs stratégiques et des projets politiques définis par l'assemblée générale et les Instances nationales de l'association
- ▶ de mise en œuvre du plan stratégique de l'ANFH
- ▶ de management des équipes et de coordination de l'activité des services et des délégations régionales
- ▶ de représentation de l'ANFH auprès des pouvoirs publics et des interlocuteurs extérieurs

Le/La Directeur(rice) Général(e) Adjoint(e) doit :

- ▶ maîtriser l'environnement juridique et socio-économique des institutions hospitalières et médico-sociales
- ▶ avoir une vision politique et stratégique
- ▶ connaître les enjeux et le contexte juridique de la formation professionnelle
- ▶ avoir des capacités managériales, relationnelles et d'animation
- ▶ avoir des capacités à communiquer à l'extérieur, à développer les relations et réseaux
- ▶ gérer des projets

Conditions de rémunération :

- ▶ Salaire calculé sur la base de celui perçu dans l'administration d'origine
- ▶ Prise en charge du logement dans la limite du plafond de l'indemnité compensatrice
- ▶ Evolution salariale dans l'emploi conformément aux dispositions prévues dans l'accord GPEC
- ▶ Prime annuelle et intéressement

Les candidats doivent obligatoirement constituer  
un dossier-type de candidature accompagné d'un CV  
**(à défaut, la candidature ne sera pas recevable)**  
à demander, auprès de Koumba CISSE ☎ 01 44 75 21 40 ou @ [k.cisse@anfh.fr](mailto:k.cisse@anfh.fr)  
et à retourner, par voie électronique à [k.cisse@anfh.fr](mailto:k.cisse@anfh.fr)  
au plus tard le **18 septembre 2020**

